

Réunion du Comité Syndical du 4 février 2026

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de Conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de votants : 33

Convoqué le 20 janvier 2026, le conseil syndical s'est réuni le 4 février 2026 à 18h00, en salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard Guillaume

125^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Madame Mina PERRIN
Monsieur Philippe CARTAILLER	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Antoine DESFORGES	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur François REPOLT
Madame Catherine FROMAGE	Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Éric GRENET	Madame Valérie ROUX
Monsieur Dominique GUÉLON	Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN
Monsieur Sylvain KEMMOE	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Michel LACROIX	Madame Nadine VALLESPI
Madame Christine LECHEVALLIER	Monsieur Dominique VAURIS
Madame Christine MANDON	
Madame Nathalie MARIN	
Madame Danielle MISIC	
Madame Christine PACAUD	
Monsieur Gilles PAULET	

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSE
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Eric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur André MAGNOUX
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Anne-Marie PICARD
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Cotisations 2026

Les statuts du Syndicat Mixte Le Grand Clermont prévoient, à l'article 5 : « Les recettes du PETR sont celles fixées à l'article L 5212-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. La contribution des Établissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents est calculée au prorata de la population totale de chacun d'eux comprise à l'intérieur du périmètre du PETR, selon un taux fixé annuellement. Conformément à l'article L 5111-1 du CGCT, les modalités de remboursement des frais liés au fonctionnement du service unifié font l'objet d'une convention avec les cocontractants.

Le taux de cotisation pour l'année 2025 s'élevait à 1,85 € par habitant et il est proposé de maintenir ce taux de cotisation pour l'année 2026.

Le recensement de la population de 2023 devient la référence. Le montant des cotisations est détaillé dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES COTISATIONS ANNEE 2026

EPCI	Population réf 2022	1,85 €/hab	Population réf 2023	1,85 €/hab
		Cotisation 2025		Cotisation 2026
Billom Communauté	26 578	49 169,30	26 745	49 478,25
Clermont Auvergne Métropole	302 259	559 179,15	300 969	556 792,65
Mond'Arverne Communauté	41 797	77 324,45	42 111	77 905,35
Riom, Limagne et Volcans	70 011	129 520,35	70 621	130 648,85
TOTAL	440 645	815 193,25	440 446	814 825,10

Monsieur le Président propose de voter les montants des cotisations pour l'exercice 2026, tels que présentés dans le tableau ci-avant.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **De fixer le montant de la cotisation à 1.85€/habitant et d'approuver les montants calculés à partir du recensement de la population 2023 pour l'exercice 2026.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents

**Gérard GUILLAUME,
Secrétaire de séance.**



**À Clermont-Ferrand, le 05 Février 2026
Dominique ADENOT,
Président.**

